

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25145154***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**05 NOV. 2025****Le Greffier**N° d'entreprise : **0401 918 312****Nom**(en entier) : **voestalpine Böhler Welding Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de l'Yser 2, 7180 Seneffe****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire**

Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique du 29 octobre 2025:

"1. Renouvellement du mandat du commissaire

Sur présentation du conseil d'entreprise de la Société suite à la proposition du conseil d'administration conformément à l'article 3:88 du CSA, l'actionnaire unique décide de renouveler le mandat de BDO Réviseurs d'entreprises SRL, ayant son siège à Avenue Reine Astrid 92, 1310 La Hulpe, Belgique, et inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0431.088.289 ayant comme représentant permanent Abels Rodrigo comme commissaire de la Société, pour les exercices sociaux se terminant les 31 mars 2026, 2027 et 2028, à compter de la date de ces résolutions et venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2028.

2. Pouvoirs

L'actionnaire unique donne un mandat spécial à Me Stéphane Collin et/ou Me Aurore De Plaen et/ou Me Charles Haverbeke et/ou Me Caroline Humblet et tout autre avocat du cabinet CMS DeBacker, dont les bureaux sont situés 1170 Bruxelles, Chaussée de la Hulpe 178, chacun avec le pouvoir d'agir seul, et avec un pouvoir de sous-délégation, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en oeuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire."

Pour extrait conforme,

Aurore De Plaen
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/11/2025 - Annexes du Moniteur belge